



IADE - IBODE : la lutte continue et doit se renforcer !

Pour les professionnels de santé et les usagers rien ne va plus :

La contre-réforme des retraites qui pénalisera tout particulièrement les soignants continue d'être menée en force par un gouvernement qui utilise les méthodes les plus anti-démocratiques.

Dans le mouvement social des hôpitaux, au moment où plusieurs centaines de médecins ont démissionné de leurs fonctions administratives, la ministre de la santé fait ce qu'elle fait le mieux : elle détourne le regard et n'apporte aucune vraie réponse aux alertes des professionnels de terrain.

De leur côté, suite à leur journée de grève du 14 janvier dernier, les IADE et IBODE n'ont toujours pas de réponse à leurs exigences essentielles :

- **Obtenir une rémunération juste et à la hauteur de leurs qualifications et fonctions réelles de terrain**
- **Obtenir la légitime compensation des contraintes et de la pénibilité**
- **Garantir l'avenir des IADE et des IBODE et obtenir un positionnement statutaire et réglementaire adapté**

Pour nous et nos patients, pour l'avenir de nos pratiques et de nos qualifications, la lutte doit continuer et se renforcer

L'UFMICT CGT et SUD appellent les IADE, les IBODE, les IDE de bloc et les cadres de santé IADE et IBODE à se mobiliser solidairement dans tous leurs secteurs

La synergie et l'union sont les seules solutions pour lutter contre les assignations massives et les pressions, voire le chantage, de la hiérarchie.

**L'UFMICT-CGT et SUD appellent les professionnels à se mobiliser
fortement le**

Jeudi 23 janvier 2020

**Pour soutenir la demande de réception d'une délégation, un
rassemblement aura lieu devant le ministère de la santé
(infos vont suivre)**

**Stop à la désinformation : les préavis sont déjà déposés et envoyés
aux tutelles.**

Tout le monde peut et doit se mobiliser selon ses possibilités en :

- Posant 1, 2, 4 heures, la journée ou la garde de grève
- Affichant sa mobilisation sur nos établissements (badge, brassard, affichage)
- Faisant connaître sa mobilisation lors de la pause ou avant/après la prise de poste
- Participant aux actions et, pour ceux qui le pourront,
- Se rendant devant le ministère
- Relayant sur les réseaux sociaux (sur les comptes ou pages des organisations syndicales, sur ses comptes, ceux des associations, des collègues IADE, IBODE, soignants, hospitaliers, de vos familles et amis)
- Interpelant les directions, les instances, la presse, les médias, les élus
- Participant aux AG